

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 juillet 2023

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 21
Votants : 28

D23.075

L'an deux mille vingt-trois,
le vingt juillet,
à 20 heures 30,
Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT
CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la
présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, FABRE Jean, BLANC Sébastien,
ROCHEREAU-POUGET Bernadette, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL
Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING
Jacqueline, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe,
LAFOURCADE Noël,
BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude.

Absents : RODRIGUES David, MALZAC Claude, LAFON Madeleine,
POQUET Pascal, CAYREL Jean-Claude, DE SOUSA Guy,
SALENDRES Jean-Sébastien (pouvoir donné à BONICEL Pascale),
SEGUIN Denis (pouvoir donné à SALEIL Jean-Claude),
CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à POUGET Valérie),
RODIER Colette (pouvoir donné à ROUCHOUX Philippe),
VALENTIN Christine (pouvoir donné à FABRE Jean),
JACQUES Jérôme (pouvoir donné à BADAROUX Suzanne),
FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël) absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN
Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, PRANLONG Rémi, MEYRUEIX Franck,
RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D23.075: PROJET DE RENOVATION DES LOCAUX DE TREMOULIS

Monsieur le Président rappelle que le conseil communautaire a décidé par délibération du 28 janvier 2021 d'engager le projet de rénovation des locaux de la CC ALCT à Trémoulis.

Une étude de sol complémentaire de type G5 + G2 (PRO) a dû être réalisée au mois de mai conformément aux conclusions de l'étude de sol initiale.

Les conclusions de celles-ci font état de la nécessité de mettre en place des fondations spéciales en raison de qualité du sol qui nécessite de s'appuyer sur la structure rocheuse en profondeur. Cela induit donc des travaux supplémentaires estimés à environ 188 000 € HT.

Par conséquent, la faisabilité de solutions alternatives a été étudiée :

Solution 2 : acquisition et rénovation d'une partie de l'ensemble immobilier du Sacré Cœur à la Canourgue ;

Solution 3 : construction neuve.

Monsieur le Président présente un tableau récapitulatif des solutions indiquant les avantages et inconvénients, les coûts estimatifs et les éventuelles subventions.

Après discussion,

**Où l'exposé et après en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire,**

DECIDE de poursuivre la solution de rénovation des locaux situés 16 quartier de Trémoulis à La Canourgue ;

DECIDE de lancer l'opération dans les meilleurs délais et notamment la consultation des entreprises ;

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président pour mettre en œuvre cette décision.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 26 juillet 2023,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL